

Nouvelles des Bibliothèques

REUNION DES BIBLIOTHECAIRES DU NORD DE LA FRANCE

Amiens, 4 novembre 1968

La réunion annuelle des bibliothécaires du Nord de la France s'est tenue à la Bibliothèque municipale d'Amiens le lundi 4 novembre 1968, sous la présidence de M. l'Inspecteur général des bibliothèques Maurice Caillet. Vingt-neuf bibliothécaires de la région y assistaient, onze s'étaient excusés.

La séance de travail, consacrée à l'étude des rapports des bibliothèques avec leur public, a été ouverte à 10 heures, dans la Salle de lecture de la Bibliothèque municipale d'Amiens, où avaient été réunies dans des vitrines des éditions anciennes (XV^e à XVIII^e siècles) imprimées dans les diverses villes du Nord de la France et appartenant au fonds Masson dont le catalogue a été établi par M. Albert Labarre lorsqu'il était en fonctions à Amiens.

Après avoir remercié M. l'Inspecteur général Caillet d'avoir accepté de présider cette réunion, M. Logié souhaite la bienvenue à ses collègues, puis donne la parole à M. Guérin.

Pour le Directeur de la Bibliothèque centrale de prêt du Pas-de-Calais, l'animation ne doit jamais être considérée comme une fin, mais comme le moyen d'amener de nouveaux lecteurs à la bibliothèque. Il s'agit de développer l'audience de la bibliothèque et M. Guérin se propose d'examiner les rapports de celle-ci avec le « non-public », avec ceux et celles qui ne fréquentent pas ses salles. L'hypothèse de départ est que la bibliothèque est capable de répondre à toutes les demandes, car il ne faut pas recruter de nouveaux lecteurs si l'on n'est pas en mesure de leur donner satisfaction. Une distinction s'impose entre nos bibliothèques de lecture publique et les bibliothèques universitaires : notre « non-public » n'a pas l'obligation de lire, et la lecture que nous lui proposons vient, pour lui, en concurrence avec d'autres activités (tourisme, cinéma, télévision, etc...). A l'instar de certains industriels, nous devons susciter le besoin pour pouvoir le satisfaire, démontrer aux gens qu'il leur est indispensable de lire, utiliser la



publicité, l' « action promotionnelle » : tout en nous servant de ce qui est gratuit (radio, T.V., même journaux), nous devrions envisager la nécessité d'un poste « publicité » dans chaque budget de bibliothèque. Mais l'action du bibliothécaire et de son personnel est déterminante : c'est à eux qu'il appartient de créer ce besoin de lecture, en étant toujours disponibles et en participant à la vie de la cité. D'autre part, il faut préparer l'avenir et s'attacher à la lecture chez les enfants, non seulement en créant et développant des bibliothèques pour enfants, mais surtout en introduisant la bibliothèque dans l'école, en faisant comprendre au corps enseignant que l'utilisation du livre est encore le meilleur moyen d'une pédagogie active.

Après l'exposé de M. Guérin, chacun des bibliothécaires présents fait part à l'assemblée de la façon dont se présente dans son établissement cette question des rapports de la bibliothèque avec le public. M. l'Inspecteur général Caillet apporte sur certains points les précisions nécessaires et dégage les enseignements que comporte cette confrontation d'expériences vécues.

A midi, les congressistes se rendent à l'Hôtel-de-Ville et sont reçus, pour un vin d'honneur, dans la Salle du Congrès qui évoque la signature de la Paix d'Amiens conclue en 1802 entre l'Angleterre et le Premier Consul.

Après un déjeuner en commun, les congressistes se rendent à la Maison de la Culture où ils sont reçus par le Directeur, M. Thiry, et où M. Lhote se fait leur guide pour une rapide visite des aménagements intérieurs.

De retour à la Bibliothèque municipale, ils entendent l'exposé de Mlle Demarcy et de Mme Dumez sur « la Bibliothèque universitaire et son public ».

La capacité d'accueil de la section centrale de la Bibliothèque Universitaire de Lille n'est que de 140 places assises, ce qui a amené un développement très important du service de prêt, source de mécontentements. Sa vie est tributaire de l'année universitaire dont le moment le plus pénible est celui de la rentrée, où l'on doit faire face à l'afflux d'étudiants de première année : ceux-ci ignorent ce qu'est une bibliothèque, sont gênés par la complexité de son organisation et par l'importance des collections. Souvent rebutés par tout un ensemble d'obstacles à franchir et notamment par la difficulté d'obtenir certains livres qui font l'objet de demandes simultanées d'un grand nombre d'entre eux, ces étudiants de première année se découragent et ne fréquentent plus guère la bibliothèque.

Au niveau de l'étudiant confirmé, le problème est beaucoup plus simple car l'obstacle constitué par la masse des demandeurs n'existe plus et le contact avec ce public est satisfaisant. Quant aux professeurs qui souvent ont tendance à se croire en pays conquis, les bibliothécaires doivent chercher à avoir avec eux des contacts personnels qui permettent de maintenir un usage harmonieux des collections. Mais aucune solution n'est en vue pour la liaison avec les bibliothèques d'Instituts.

La disposition des locaux, où il est difficile d'accroître la place très réduite accordée aux usuels, ne permet guère de modifier l'organisation actuelle et d'accueillir d'une manière efficace, dans cette bibliothèque d'étude, un public non-formé. La situation est différente dans un établissement comme la Bibliothèque universitaire d'Amiens, qui en est encore au stade initial : Mlle Levent et ses collaboratrices, Mme Lefebvre et Mlle Briffaut, apportent des renseignements intéressants sur les mesures prises à Amiens au moment où s'implante définitivement dans cette ville une nouvelle université.

M. Bouvy donne ensuite connaissance du rapport de la Commission des Bibliothèques publiques présenté en juillet aux Assises nationales des Bibliothèques (1). Un échange de vues suivit cet exposé de M. Bouvy. La question de la formation professionnelle et de la préparation au concours de recrutement des sous-bibliothécaires et au C.A.F.B. fut évoquée et les bibliothécaires décidèrent de se réunir à Arras pour l'étudier : cette réunion eut lieu effectivement le 18 novembre au siège de la Bibliothèque centrale de prêt du Pas-de-Calais, et fut suivie d'une autre séance à la Bibliothèque municipale de Lille le 28 novembre.

**

(1) Rapport publié dans le Bulletin n° 61, 4^e trimestre 1968.